

Candidature au poste d'administrateur de la Fédération Départementale des chasseurs de la Nièvre

Extrait de l'article 5 des statuts de la Fédération Départementale des chasseurs de de la nièvre

« Tout candidat doit, en même temps que le dépôt de sa candidature, joindre une déclaration sur l'honneur indiquant qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité. A défaut de respect de ces deux formalités, la candidature est irrecevable »

TITRE DE LA LISTE

.....
Nom et Prénom du responsable de la liste
.....

Je soussigné(e) : [nom et prénom]
Né(e) le [indiquer date et lieu]
Demeurant [indiquer adresse complète]

Je certifie sur l'honneur faire acte de candidature aux élections du Conseil d'Administration de la Fédération des chasseurs de la Nièvre, dont le scrutin se déroulera le 23 avril 2022.

Je certifie sur l'honneur répondre aux exigences mentionnées à l'article 5 des statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre.

Je certifie sur l'honneur ne pas être frappé(e) d'une ou plusieurs des causes d'inéligibilité suivantes :

- 1° Toute personne qui n'est pas membre de la fédération ;
- 2° Toute personne détentrice d'un permis de chasser validé depuis moins de cinq années consécutives ;
- 3° Toute personne étant ou ayant été depuis moins de trois ans soit rémunérée ou appointée par la fédération, soit chargée sur le plan départemental de son contrôle financier ;
- 4° Toute personne exerçant de façon habituelle, directement ou indirectement, une activité commerciale à caractère cynégétique avec la fédération ;
- 5° Toute personne ayant été condamnée depuis moins de cinq ans pour une contravention de la cinquième classe ou pour un délit à raison d'infraction aux dispositions réglementaires ou législatives relatives à la chasse ou à la protection de la nature ;
- 6° Toute personne étant déjà administrateur d'une autre fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs

Fait à, le

Signature du candidat

Nom et Prénom